

# Comité français de la Pharmacopée - Plantes médicinales, huiles essentielles et homéopathie

**21 avr. 2022**

## Contenu de la séance

- 1.**
- 1.** Début de la séance
  - a. - Introduction
  - b. - Tour de table
- 3.**
- 3.** Présentations - *Pour information*
  - a. - Présentation de la Direction des Métiers Scientifiques
  - b. - Présentation de la Pharmacopée et du comité français de la Pharmacopée (CFP)
  - c. - Présentation des groupes de la Pharmacopée Européenne rattachés au CFP «Plantes médicinales, huiles essentielles et homéopathie » en présence des experts français des groupes européens de la Pharmacopée 13A, 13B, TCM, HOM, HMM, PA, PST \*
- 5.** Point sur les déclarations publiques d'intérêts - *Pour information*
- 6.**
- 6.** Dossiers - *Pour discussion*
  - a. -
    - Retour de l'enquête publique des textes à la Pharmacopée Françaises (Ph Fr) :
      - a. - Mélanges d'huiles essentielles destinés à la voie orale pour préparations officielles
      - b. - Mélanges d'huiles essentielles destinés à la voie orale pour préparations officielles
      - c. - Mélanges d'huiles essentielles destinés à la voie orale pour préparations officielles
      - d. - Audition des parties prenantes : ITEIPMAI (Institut technique interprofessionnel des plantes à parfum, médicinales, aromatiques et industrielles), Sociétés BONTOUX, FIRMENICH et GIVAUDAN
      - e. - Délibération membres CFP et ANSM
    - b. -
      - Retour de l'enquête publique des textes à la Ph Fr - *Pour discussion*
        - a. - Eponge torréfiée/Spongia tosta PPH
        - b. - Sabal PPH
        - c. - Rhubarbe/Rheum PPH
        - d. - Pulsatilla PPH
        - e. - Audition des parties prenantes : Sociétés BOIRON, WELEDA, LEHNING.
        - f. - Délibération membres CFP et ANSM
  - 8.**
  - 8.** Révisions de la liste des Plantes médicinales de la Ph. Fr. et du décret N° 2008-841 relatif à la vente au public des plantes médicinales inscrites à la Pharmacopée - *Pour discussion*
    - a. - Présentation

b. - Programme de travail

## 10.

10. Dossiers à examiner en séance - *Pour discussion*

a. -

- Inscription des plantes sur la liste des Plantes médicinales de la Pharmacopée française

a. - Cognassier du Japon (fruit)

b. - Calophyllum tacamahaca (feuille)

c. - Bremeria landia (feuille, tige)

d. - Poupartia borbonica (feuille, écorce de tige)

b. -

- Programme de travail

a. - Délibération membres CFP et ANSM

Consultez la composition du

+ [Comité](#)

+ [Consultez les séances précédentes](#)

## ● Documents liés

+ [Ordre du jour](#)